

SHIPPAGAN

OFFRE D'EMPLOI

PRÉPOSÉ AUX LOISIRS III – SAISONNIER – POSTE SYNDIQUÉ

Ayant à cœur de bien desservir ses citoyennes et citoyens, la municipalité de Shippagan est à la recherche d'une personne dynamique, engagée, orientée vers la communauté, avec un esprit d'initiative et un sens des responsabilités et du travail d'équipe pour pourvoir le poste Préposé aux loisirs III.

DESCRIPTION DU POSTE

Relevant du Surintendant des travaux publics et des parcs, le titulaire du poste devra :

- Effectuer des travaux d'entretien reliés aux installations récréatives municipales, en veillant à la sécurité des équipements, et au respect des normes en vigueur.
- Veiller au maintien et à l'entretien des équipements et de la machinerie reliés aux activités du département des parcs et loisir;
- Effectuer la tonte régulière des pelouses dans les espaces publics de la municipalité;
- Effectuer des tâches d'entretien, telles que le nettoyage des aires publiques, le ramassage des déchets et le nettoyage des diverses salles de toilette extérieur;
- Contribuer à la préparation et au déroulement des événements communautaires;
- Effectuer toute autre tâche connexe assignée par son supérieur immédiat.

EXIGENCES MINIMALES

- Détenir un diplôme d'études secondaires (12e année) ou l'équivalent;
- Détenir un permis de conduire de classe 5E pour camion;
- Posséder au minimum 6 mois d'expérience pertinente au poste.

COMPÉTENCES ET APTITUDES

- Être physiquement capable de remplir les fonctions assignées;
- Démontrer une capacité d'être autonome afin d'être en mesure d'accomplir son travail sans surveillance constante;
- Posséder une connaissance des normes de sécurité serait un atout.

HORAIRE DE TRAVAIL

- Poste saisonnier débutant le 28 avril 2025 pour 22 semaines minimum;
- Quarante (40) heures par semaine. Horaire variable, soit de jour, de soir, la fin de semaine et sur appel.

SALAIRE ET AVANTAGES SOCIAUX

- Selon la convention collective du syndicat canadien de la fonction publique, section locale 5494 - bande salariale 2 (22.34 \$/heure).

Veillez faire parvenir votre CV **au plus tard le 16 avril 2025 à 16 h** à l'attention de :

Elise Roussel, directrice générale et greffière

emploi@shippagan.ca

Municipalité de Shippagan

200, avenue Hôtel-de-Ville

Shippagan, N.-B., E8S 1M1

Nous remercions tous les candidats à l'avance de leur intérêt, mais la municipalité communiquera uniquement avec les personnes retenues pour une entrevue. La municipalité de Shippagan souscrit au principe d'égalité d'accès à l'emploi.

Mise en garde : Cette description n'est pas limitative, mais indicative des tâches à accomplir. Elle reflète les éléments généraux du travail et ne doit pas être considérée comme une énumération détaillée de toutes les tâches à accomplir.

Le masculin est utilisé sans discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte. Révision – le 19 mars 2025